INITIALES DU MAIRE
RL
SB.
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2023 À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents les conseillers :
Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Monsieur Yvon Gauthier
Madame Huguette Tremblay
Monsieur Yves Boulianne

Est absente la conseillère :
Madame Laurence Martel

Secrétaire d'assemblée :
Monsieur Steve Berthiaume, directeur général et greffier-trésorier

2023/12-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2023/12-02

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point suivant aux affaires nouvelles :

a) Spectacle de Noël

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2023/12-03

PROCÈS-VERBAUX DES 20 ET 29 NOVEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 novembre 2023 et de la séance extraordinaire du 29 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 novembre 2023 et de la séance extraordinaire du 29 novembre 2023.

2023/12-04

COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 52 464,20 $ soient acceptés et que les comptes à

INITIALES DU MAIRE
RL
SB.
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

payer au 30 novembre 2023 d'une somme de 72 245,77 $ soient acceptés et payés, le tout totalisant 124 709,97 $.

2023/12-05

RAPPORTS DES COMITÉS

Chaque conseiller est invité à présenter l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2023/12-06

APPLICATION DU RÈGLEMENT 2023-04 RELATIF AUX RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT le Règlement 2023-04 relatif aux règles de fonctionnement des séances du conseil;

CONSIDÉRANT le Règlement 2022-02 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire respecter lesdits règlements;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité travaille afin d'éviter toute forme de violence verbale et/ou physique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fait la promotion d'un environnement de travail sain et exempt de harcèlement dans le cadre de ses activités quotidiennes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit de protéger la réputation de ses employés et de ses élu(e)s;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a constaté plusieurs infractions au Règlement 2023-04 relatif aux règles de fonctionnement des séances du conseil lors de la séance municipal du 20 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE des mesures pénales et disciplinaires sont prévus au Règlement 2023-04 relatif aux règles de fonctionnement des séances du conseil;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inviter le maire ou la personne qui préside les séances du conseil de veiller à l'application du Règlement 2023-04 relatif aux règles de fonctionnement des séances du conseil.

2023/12-07

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL — ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 qui se tiendront aux dates suivantes, au Centre communautaire Édouard-Jean (10, rue des Loisirs) et qui débuteront à 19 h 30 :

• 22 janvier	• 15 avril	• 8 juillet	• 21 octobre
• 19 février	• 21 mai	• 19 août	• 18 novembre
• 18 mars	• 17 juin	• 16 septembre	• 9 décembre

INITIALES DU MAIRE
RL
SB.
INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et greffier-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

2023/12-08

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

CONSIDÉRANT l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant : Raymond Lavoie, Gilbert Dupont, Claude Lavoie, Yvon Gauthier, Huguette Tremblay, Laurence Martel et Yves Boulianne.

2023/12-09

REGISTRE DES AVANTAGES REÇUS PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023

Steve Berthiaume, directeur général et greffier-trésorier, dépose l'extrait du registre public des déclarations de dons ou avantages reçus de plus de 200 $, pour l'année 2023, en vertu de l'article 6, alinéa 7 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*. L'extrait déposé ne contient aucune déclaration.

2023/12-10

EMBAUCHES DE PERSONNEL

a) OPÉRATEUR-JOURNALIER

CONSIDÉRANT la résolution 2023/11-06;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embauche pour la sélection d'un opérateur-journalier ou d'une opératrice-journalière a tenu des entrevues et a transmis leur recommandation au conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de monsieur Jesse Desbiens au poste d'opérateur-journalier, à partir du 18 décembre 2023, au salaire de l'échelon 4 de l'entente de travail en vigueur.

b) ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT la résolution 2023/09-23;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embauche pour la sélection d'une adjointe administrative ou d'un adjoint administratif a tenu des entrevues et a transmis leur recommandation au conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de madame Claire Leblanc au poste d'adjointe administrative, à partir du 8 janvier 2024, au salaire de l'échelon 1 de l'entente de travail en vigueur.

2023/12-11

ASSURANCES GÉNÉRALES – RENOUVELLEMENT

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de la police d'assurances générales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2024. Il est également résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à procéder au paiement des frais s'y rattachant, soit 56 882,74 $.

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREF.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2023/12-12 **OFFICE D'HABITATION MANICOUAGAN – ADOPTION DU BUDGET 2023 MODIFIÉ**

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget 2023 de l'OHM, révisé par la Société d'Habitation du Québec en date du 28 novembre 2023, soit accepté (contribution municipale pour l'Habit'âge : 7 246 $).

2023/12-13 **DEMANDES DE PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN**

a) CLUB FADOQ

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer gratuitement la salle n° 122 et la cuisine du Centre communautaire Édouard-Jean au Club FADOQ pour la tenue d'une activité intergénérationnelle avec l'école Ste-Marie le 21 décembre 2023.

b) MAISON DES JEUNES « LA BOÎTE »

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer gratuitement la cuisine du Centre communautaire Édouard-Jean à la Maison des jeunes « La boîte » pour la tenue d'activités de cuisine collective à raison d'une fois par mois.

2023/12-14 **AFFAIRES NOUVELLES**

a) SPECTACLE DE NOËL

Gilbert Dupont félicite et remercie les organisateurs du spectacle de Noël présenté les 1er et 2 décembre 2023.

2023/12-15 **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2023/12-16 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président répond aux questions du public.

2023/12-17 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 08.

Raymond Lavoie
Maire

Steve Berthiaume
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.